

En ce moment

Combien coûte la gestion
des déchets en Corse ? P.04

Décryptage

Des biodéchets
au compost P.08

À votre service

Nos services et recycleries
à votre disposition P.09

FEMU PER dumane

LE MAGAZINE • HIVER 2024 #03

PARLONS-EN P.06

OBLIGATION DE TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES : VOS SOLUTIONS



 syvadec

f |  |  | syvadec.fr

LE SAVIEZ-VOUS?



74 %

des Corses trient souvent
ou toujours leurs déchets



42 %

des Corses compostent



63 %

des Corses trient
leurs encombrants
à la recyclerie

LEXIQUE

CENTRU DI RICICULU

RECYCLERIE / DÉCHETTERIE

RIMPIANATA DI TRASFORMAZIONE
IN SUVACCIONE

PLATEFORME
DE COMPOSTAGE

TRASFORMAZIONE CULLETTIVA
IN SUVACCIONE

COMPOSTAGE COLLECTIF

PRERICICULU

RÉDUCTION DES DÉCHETS
À LA SOURCE

Source : Baromètre " Les Corses et l'environnement 2023 "

SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



Les produits réutilisables ont de super-pouvoirs !
Ces champions du zéro déchet, solides et économiques,
ont toute leur place dans notre vie de tous les jours :
• gourde en verre/inox • boîte à lunch pour le déjeuner
• lingettes démaquillantes lavables • brosse pour la vaisselle...
Réalisez un véritable tour de magie écologique, dites STOP
aux produits à usage unique !
Par ici les bonnes adresses locales > www.syvadec.fr



#GagnezEnSobriété

Votre frigidaire ou votre lave-vaisselle vous a lâché
après la garantie ? Ayez le bon réflexe, faites-le réparer
au lieu d'en racheter un neuf. C'est moins cher et surtout
plus écologique ! Et en +, grâce au bonus réparation,
bénéficiez d'une réduction sur votre facture !
Avec notre annuaire de la réparation, trouvez facilement
un professionnel près de chez vous ?
> bit.ly/AnnuaireReparateurs

Suivez-nous sur



Magazine d'information du SYVADEC

Directeur de la publication : Don-Georges Gianni, président du SYVADEC

Siège : RT 50 - 20250 Corte • Tél. : 04 95 34 00 14

Rédaction : service communication • Photographie de Une : © IStock

Conception de la maquette et mise en page : d'une idée à l'autre

Impression : Imprimerie Bastiaise • Tirage : 21 000 exemplaires

Dépôt légal : ISSN en cours • Ne pas jeter sur la voie publique

Le magazine du SYVADEC est imprimé
avec des encres végétales, sur du papier 100 % recyclé.

IMPRIM'VERT®



LE TRI
+ FACILE

Magazine



BAC
DE TRI

Recevez
le magazine dans
votre boîte mail,
en vous inscrivant
sur le site
www.syvadec.fr



en ce stu pocu moment

Baromètre Nos pratiques de tri et consommation à la loupe

Le baromètre annuel « Les Corse et l'environnement » du SYVADEC analyse le rapport des Corse à l'environnement, en particulier en matière de tri et réduction des déchets. L'édition 2023 est sortie.

Le baromètre sonde chaque année les opinions et pratiques des résidents corse en matière de tri, de prévention des déchets et de consommation ainsi que les motivations et freins qui guident leurs comportements. Cette vaste enquête de terrain, menée dans toute l'île en octobre 2023, aide ainsi à identifier les leviers propres à les faire évoluer vers des pratiques plus vertueuses et responsables.

Les conclusions du panorama 2023 confirment que les Corse ont bien conscience que les gestes individuels, et en premier lieu le tri, sont des moyens efficaces pour faire changer les choses de manière positive et protéger l'environnement.

Pourtant, le geste de tri n'est toujours pas automatique et les consignes restent souvent méconnues. La tendance est cependant positive puisque 4 Corse

sur 10 déclarent trier davantage que l'année précédente. Ils sont toujours nombreux à adopter de bonnes pratiques en termes de réduction des déchets. La réparation, le recours aux produits réutilisables, l'achat de seconde main ou encore la consommation d'eau du robinet arrivent en tête de leurs écogestes.

Ce baromètre annuel permet de mesurer l'évolution des comportements vis-à-vis de l'environnement d'une année à l'autre. Pour le SYVADEC et les intercommunalités, il constitue un outil précieux pour guider la mise en œuvre de politiques publiques de gestion des déchets les plus adaptées aux besoins des Corse. ●

➕ Retrouvez les résultats complets du Baromètre « Les Corse et l'environnement 2023 » sur [syvadec.fr/Lactu du SYVADEC](https://syvadec.fr/Lactu-du-SYVADEC)

NOUVELLE DESSERTE POUR LA RECYCLERIE MOBILE !

Depuis novembre dernier, la recyclerie mobile fait étape à Albitreccia. Elle est à votre service tous les mardis et les 4^{es} samedis du mois face à la plage d'Agosta, au niveau du rond-point situé entre l'hôtel Radisson et le Point chaud. Ce service est proposé par le SYVADEC, la Commune d'Albitreccia et la Communauté de Communes de la Pieve de l'Ornano et du Taravo, avec le soutien financier de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement. Deux recycleries mobiles sont à votre service en Corse et desservent 14 communes. ●



© Stéf Bravin

➕ Plus d'informations sur la recyclerie mobile sur [syvadec.fr/Que faire de mes déchets](https://syvadec.fr/Que-faire-de-mes-dechets)

LE SYVADEC SUR LES ONDES

Le SYVADEC vous donne rendez-vous sur Frequenza Nostra et Voce Nustrale pour une nouvelle chronique radio consacrée au tri et aux écogestes. En 2 minutes chrono, on vous dira tout pour bien trier et consommer écoresponsable !



© iStock

en ce tu poci moment



Combien coûte la gestion des déchets en Corse ?



**306 € TTC
par habitant**

c'est le coût aidé
de la gestion
des déchets
en Corse en 2022.

Il correspond à l'ensemble
des charges fonctionnelles
et techniques
(structure, communication,
prévention, pré-collecte,
collecte,
transfert/transport,
traitement) diminué
des produits issus
de la revente des matières
recyclables,
et des recettes
provenant des subventions
et soutiens
des éco-organismes
tels Re-fashion, Citeo,
Ecomaison...

En Corse en 2022, 104 M€ TTC ont été dépensés par les intercommunalités et le SYVADEC pour la gestion des déchets de l'ensemble du territoire, c'est-à dire leur collecte, leur traitement et leur valorisation. Cela représente 306 €TTC/hab. pour une production annuelle de 662 kg/hab., en augmentation de 1,3 % par rapport à 2021.

Les ordures ménagères, dont le volume reste très important comparé à celui des déchets triés, sont les plus onéreuses : 186 €/hab. alors que le tri (emballages, verre, papier) représente 44 €/hab., les déchetteries 24 €/hab. (en deçà de la moyenne nationale) et les biodéchets 14 €/hab.

Les coûts varient néanmoins de manière importante d'une collectivité à l'autre : de 170 € à 551 € HT par habitant. Cet écart est très fortement lié à la production de déchets ménagers et assimilés, qui peut différer de manière importante d'une micro-région à l'autre, notamment en fonction de sa fréquentation touristique.

Côté financement du service, il ressort que la fiscalité dédiée a davantage permis de couvrir les dépenses en 2022 que l'année précédente. Les recettes issues de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères payée par les particuliers et perçue par les intercommunalités ont financé 80 % des dépenses contre 76 % en 2021. Cette augmentation du taux de couverture est principalement imputable à la hausse des bases fiscales indexées sur l'inflation, qui entraîne automatiquement un accroissement des recettes de la TEOM. ●



Lire l'article complet sur
odem-corsica.fr/Données

UN NOUVEL ESPACE DE RÉEMPLOI À LUCCIANA

Après celui de Cervione, le 2^e espace réemploi de Corse ouvre ses portes en ce mois de janvier au sein de la recyclerie de Lucciana. Sur le principe du troc, les usagers pourront y apporter les objets en bon état dont ils n'ont

plus l'utilité et/ou en récupérer gratuitement dans les différents rayons.

D'ici le printemps, il y en aura 4 de plus, à Ajaccio-Stiletto, Murato, Viggianello et Figari puis, ce sera au tour de Cauro, Piana, Moca Croce, Vico, Sisco et d'Ersa. Et enfin, d'ici fin 2025, toutes les recycleries qui pourront l'accueillir seront équipées de ce nouveau service à la population, pour aller encore plus loin dans la réduction des déchets ! ●



ENCORE PLUS DE TRI À LA RECYCLERIE

Quel est le point commun entre une poupée, une balançoire, une brouette, une jardinière, des rideaux, du placoplâtre ou du parquet ?

Réponse : la recyclerie ! À partir de ce début d'année, vous pouvez y trier tous les jeux et jouets, les objets et meubles de la maison, les articles de bricolage et de jardin en passant par les produits et matériaux de construction du bâtiment.

Un tri plus ciblé, ce sont des déchets encore mieux réutilisés ou recyclés et des ressources naturelles préservées. ●



Liste des objets acceptés sur
syvadec.fr/Que deviennent mes déchets

EN IMAGE !

Top départ pour le défi des familles du SYVADEC. Pendant un an, 8 foyers corses seront accompagnés pour trouver et mettre en œuvre, à leur rythme, les solutions les plus adaptées pour réduire leurs déchets et adopter de manière pérenne les bons gestes pour agir écoresponsable au quotidien. Les inscriptions restent ouvertes à ceux qui veulent rejoindre l'aventure.

Contact :

economiecirculaire@syvadec.fr



#engagés



RENCONTRE AVEC Sébastien Bonardi

Maraîcher bio, expert en permaculture et professeur en aménagement paysager à l'Établissement Régional d'Enseignement Adapté d'Ajaccio.



Tout faire pour consommer et produire en conservant un impact écologique le plus soutenable possible, c'est ce qui guide au quotidien les choix personnels et professionnels de cet agriculteur engagé. Et ce qui l'a conduit à opter pour la permaculture.

QUELS SONT LES PRINCIPES DE LA PERMACULTURE ?

C'est une manière de concevoir des systèmes de culture durables, en synergie avec l'écosystème de vie dans sa globalité, qui s'inspirent des processus que l'on retrouve dans la nature et s'appuient sur la résilience et la productivité naturelle des différentes espèces. On réfléchit aux impacts sur l'environnement à chaque étape de la production : du choix des plantations à la manière de produire ou encore de commercialiser. Et bien sûr, on bannit les pesticides et on remplace les engrais chimiques par du compost maison. C'est une démarche facile à adopter aussi dans son jardin.

LE COMPOST, JUSTEMENT, EST UN ÉLÉMENT CLÉ POUR JARDINER AU NATUREL ?

Tout à fait. C'est un fertilisant naturel très efficace, que l'on peut produire facilement chez soi à partir de ses déchets alimentaires et végétaux quotidiens. Déposés dans un composteur ou à même le sol dans un coin de son jardin, ils se décomposeront et serviront à enrichir vos sols et vos cultures. Ainsi, donner à manger à son jardin devient une routine !

VOS CONSEILS POUR DÉMARRER UN JARDIN NATUREL ?

Commencer en ne se fixant pas des objectifs trop importants pour ne pas se décourager. Se limiter à semer ce que l'on aime manger car jardiner demande du temps. Bien choisir ses plantations et favoriser la biodiversité dans son jardin. Enfin surtout, persévérer, ne pas s'arrêter sur un échec.

Réfléchir
aux impacts sur
l'environnement
à chaque
étape de la
production



Retrouvez les conseils de Sébastien pour jardiner
et composter sur syvadec.fr/Comment réduire mes déchets

Obligation de tri des déchets alimentaires : vos solutions

Désormais, nos déchets alimentaires aussi ont plusieurs vies ! Depuis le 1^{er} janvier 2024, il est en effet interdit de jeter dans la poubelle des ordures ménagères épluchures, produits de cuisine, restes de repas... Ils doivent être triés à part pour être valorisés localement. Mode d'emploi en Corse.

En ce début d'année, nous avons tous commencé à adopter une nouvelle bonne habitude : trier nos déchets alimentaires comme nous le faisons déjà pour les emballages, le papier ou le verre. Depuis le 1^{er} janvier, le droit européen et la loi du 10 février 2020 contre le gaspillage et pour l'économie circulaire imposent de les séparer des ordures ménagères.

QUE DOIT-ON TRIER ?

Épluchures de fruits et légumes, restes de repas ou de préparation de repas, produits périmés non consommés ou déchets verts issus des activités de jardinage, tous ces biodéchets sont dorénavant interdits de poubelle noire.

Cette mesure a plusieurs objectifs et, en premier lieu, de valoriser ces déchets qui composent 26 % de nos poubelles et constituaient, jusqu'à présent, une richesse peu exploitée.

Transformés en compost, ils seront utiles à nos jardins ou à l'agriculture locale pour nourrir les sols naturellement et éviteront la fabrication et l'importation d'engrais chimiques.

Les supprimer de nos poubelles pour les trier à domicile, c'est aussi réduire le volume des déchets transportés et stockés et, par conséquent, améliorer le bilan carbone et la gestion des déchets de manière générale.

QUELLES SONT LES SOLUTIONS DE TRI ?

Afin que chacun puisse remplir cette nouvelle obligation, les Communautés d'Agglomérations ou Communautés de Communes, compétentes pour la collecte

des déchets, sont chargées d'organiser le tri des biodéchets et de mettre à disposition de chacun les moyens nécessaires.

Trois solutions s'offrent aujourd'hui à vous pour trier vos déchets alimentaires.

Le moyen le plus facile et économique, c'est de les composter chez vous. Vous produirez ainsi votre propre engrais naturel gratuitement, à utiliser pour votre potager et vos plantes. Et pendant toute l'année 2024, vous avez encore la possibilité de vous équiper gratuitement d'un composteur individuel de jardin ou d'appartement (voir page 9).

Vous pouvez aussi déposer vos biodéchets dans les composteurs partagés déjà installés par les intercommunalités dans certains villages et quartiers ou dans les résidences à l'initiative des copropriétés. Il en existe une soixantaine un peu partout en Corse et de nombreux autres sont en cours d'installation. Vous aurez ensuite la possibilité de récupérer gratuitement le compost produit pour vos besoins.

Enfin, vous pouvez utiliser les poubelles individuelles ou conteneurs collectifs à biodéchets disponibles aux points de regroupement du tri ou en pied d'immeuble si votre intercommunalité procède à une collecte séparée. Vos biodéchets seront



Des distributions de composteurs gratuits auront encore lieu en 2024.



Composteur individuel



Composteur partagé



Conteneur collectif

ensuite dirigés vers les plateformes de compostage du SYVADEC de Corte et Viggianello ou de ses prestataires à Calvi et Cargèse, pour être transformés en compost qui sera revendu aux agriculteurs ou aux particuliers.

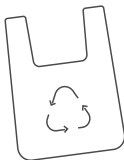
N'hésitez pas à vous adresser à votre intercommunalité pour connaître les modalités de tri des biodéchets dans votre commune de résidence.

L'info

26 %

de la poubelle est composée de déchets alimentaires en Corse (38 % en moyenne nationale).

Cela représente 102 kg/hab./an.



QUELS RÉSULTATS ATTENDUS ?

En Corse, grâce au plan biodéchets déployé par le SYVADEC et les intercommunalités depuis 2018, 30 % des habitants ont déjà accès à un composteur individuel ou collectif et 12 % bénéficient d'une collecte séparée effectuée par leur communauté de communes. Par ailleurs, 42 % des Corses déclarent composter selon le Baromètre 2023 « Les Corses et l'environnement ».

En 2022, le compostage a permis de détourner 8 237 tonnes de biodéchets des poubelles, soit 24 kg/hab. Néanmoins, 35 000 tonnes restant dans les ordures ménagères ont été enfouies. Avec cette nouvelle obligation de tri, tout sera aujourd'hui intégralement valorisé en compost et retournera à la terre. Quand on sait que les déchets alimentaires des ménages représentent 102 kg/hab./an, cela offre de belles perspectives. Et une bonne raison de très vite adopter ce nouveau réflexe !



Composter, c'est facile, écologique et économique

QUELS SONT LES AVANTAGES DU COMPOSTAGE ?

À l'heure où le tri de nos déchets alimentaires est devenu obligatoire, composter est la meilleure façon de s'en débarrasser facilement et directement à domicile. Avec un autre avantage : vous les transformez en un terreau naturel fertile pour votre jardin et vos plantes.

QUELS CONSEILS DONNERIEZ-VOUS POUR UN BON COMPOST ?

Il y a 3 règles d'or à suivre.

1 - Variez vos apports en mélangeant matières sèches (papier et cartons non imprimés, boîtes d'œufs, feuilles...) et déchets humides (épluchures, restes de repas, marc de café...).

2 - Brassez le mélange pour l'homogénéiser et l'aérer à chaque fois que vous y mettez de nouveaux déchets.

3 - Contrôlez régulièrement l'humidité de votre mélange pour que le processus se fasse correctement. Votre matière doit toujours être humide comme une éponge que l'on vient de presser.

Quand le compost est bien brun et qu'il sent l'humus de la forêt, il est prêt, généralement au bout de 3 à 6 mois selon le composteur utilisé.

Dernier conseil, si vous avez un lombricomposteur, prenez soin de vos vers : ils vous le rendront au centuple en accélérant le processus de compostage !

Ne placez pas votre lombricomposteur au soleil direct et alimentez-le régulièrement.

Pauline MARCHIONI,
Responsable biodéchets au SYVADEC

Trouvez des conseils pour composter sur
syvadec.fr/Que-faire-de-mes-dechets

Les solutions pour les professionnels

L'obligation de tri des biodéchets à la source concerne également les professionnels. Entreprises, restaurants, traiteurs, cantines, magasins... Tous ceux qui produisent des déchets alimentaires sont tenus de s'organiser en interne et de mobiliser leurs collaborateurs pour qu'ils séparent effectivement les biodéchets des autres déchets, puis pour en faire assurer la collecte, le traitement et la valorisation.

Plusieurs solutions sont à leur disposition : l'installation d'un composteur pour trier sur place, le dépôt dans les bornes de tri dédiées installées par les intercommunalités lorsqu'elles sont disponibles ou la collecte séparée par des prestataires privés.

Des déchets alimentaires au compost



1

JE TRIE

mes déchets de cuisine

2

JE LES DÉPOSE

dans

UN COMPOSTEUR

UN CONTENEUR



DE JARDIN

OU



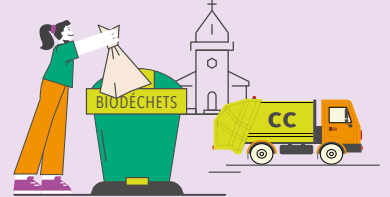
D'APPARTEMENT

OU



PARTAGÉ

OU



COLLECTIF



3

LES BIODÉCHETS

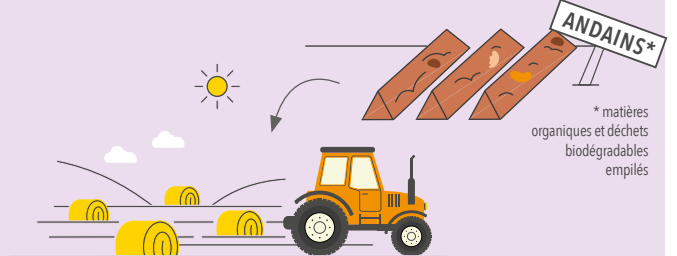
SE TRANSFORMENT EN COMPOST

Ils se décomposent et fermentent naturellement grâce à l'action de micro-organismes, pour donner un amendement riche, proche de l'humus de la forêt.
6 à 12 mois plus tard, particuliers et agriculteurs récupèrent le compost pour enrichir leurs sols et leurs cultures.



3

Les biodéchets sont collectés par mon intercommunalité et acheminés vers les **PLATEFORMES DE COMPOSTAGE** de Corte, Viggianello, Cargèse et Calvi



* matières organiques et déchets biodégradables empilés

4

JE CONSOMME

des produits de meilleure qualité, sans produits chimiques, dont les déchets, une fois triés, se transformeront à nouveau en compost.



CHIFFRES CLÉS EN CORSE

COMPOSTER
= Réduire mes déchets de
51 kg/an

1 TONNE DE BIODÉCHETS
= Production de
450 kg de compost



Le SYVADEC est triplement certifié ISO 9001, 14001 et 45001 pour l'ensemble de ses activités et de ses sites. Cela garantit tout à la fois la qualité de ses services, le respect de l'environnement et la santé et la sécurité au travail de ses agents.



DISTRIBUTIONS GRATUITES DE COMPOSTEURS ET LOMBRICOMPOSTEURS

Écologique et économique, le compostage est aujourd'hui la meilleure façon de trier vos déchets de cuisine ou de jardin à domicile.

Le SYVADEC vous propose de vous équiper gratuitement et de vous donner les premiers conseils pour bien démarrer votre compost, que vous habitez en maison ou en appartement.

Récupérez votre composteur gratuit sur syvadec.fr/Réserver mon composteur



COMPOSTEURS PARTAGÉS

Pour rendre le compostage accessible au plus grand nombre, le SYVADEC et les Intercommunalités installent des composteurs partagés dans les quartiers et au cœur des villages.

Trouvez un composteur partagé proche de chez vous sur syvadec.fr/Composter facile



ANNUAIRE DE LA RÉPARATION EN CORSE

L'annuaire référence les associations, entreprises, artisans, qui proposent leurs services de réparation aux particuliers pour les appareils électriques et électroniques, l'électroménager, l'horlogerie, la couture, la cordonnerie, les articles de sport ou même les instruments de musique.

Consultez l'annuaire sur syvadec.fr/Je trouve un réparateur



RECYCLERIES

22 recycleries du SYVADEC, 2 éco-points et 2 recycleries gérées par les intercommunalités sont à votre service dans toute la Corse. Vous pouvez y déposer gratuitement les déchets encombrants (appareils électroménagers et informatiques, meubles...), les produits toxiques, inflammables ou polluants (peintures, solvants...), les déchets végétaux (tontes de pelouse, élagage, feuilles mortes...) les métaux, le bois, les piles et les lampes, les textiles... *Service réservé aux particuliers. Accès des professionnels sous conditions.*

Trouvez la recyclerie la plus proche de chez vous sur syvadec.fr/Trouver ma recyclerie et ses horaires



RECYCLERIE MOBILE

La recyclerie mobile vous propose tous les services d'une recyclerie à proximité de chez vous pour vous faciliter le tri. Vous pouvez y déposer gratuitement vos encombrants les plus courants (meubles et objets de la maison, électroménager, végétaux, cartons, tout-venant...).

La recyclerie mobile dessert les Communautés d'Agglomérations de Bastia et du Pays Ajaccien, et les Communautés de communes de la Castagniccia Casinca, de la Marana Golo, du Cap Corse, du Celavu Prunelli, de Pasquale Paoli et de la Pieve de l'Ornano et du Taravo.

Service réservé aux particuliers avec véhicules de moins de 3,5 t. Professionnels non acceptés.

Consultez le calendrier des passages de la recyclerie mobile sur syvadec.fr/La recyclerie mobile

à votre service

Un problème de collecte ou d'équipement ?

ADRESSEZ-VOUS À VOTRE INTERCOMMUNALITÉ

Ramassage de vos déchets ménagers, bacs pleins ou encombrants à évacuer ? Pour toutes ces questions, contactez votre intercommunalité, c'est elle qui a la responsabilité de la collecte des déchets (emplacement des points de ramassage, distribution des bacs ou sacs de tri, tournées de collecte des poubelles grises, des emballages, du papier, du verre, des déchets alimentaires, des encombrants et des cartons pour certaines).



Liste sur syvadec.fr/Le ramassage de ma poubelle



BORNES À TEXTILES

Pour trier vos textiles usagés (linge de maison, vêtements, chaussures, articles de maroquinerie), le SYVADEC met à votre disposition de nombreuses bornes dédiées, implantées dans toute la Corse (communes, recycleries, parkings des grandes surfaces, associations partenaires). En y déposant vos textiles, vous leur offrirez une seconde vie car ils seront reportés ou recyclés.

Trouvez une borne près de chez vous sur syvadec.fr/Trouver une borne à textiles



ATELIERS ZÉRO DÉCHET

Le SYVADEC et ses partenaires vous proposent des ateliers pratiques, gratuits et conviviaux dans toute la Corse, pour apprendre à réutiliser, réparer, fabriquer et ne plus jeter.

Consultez le programme et inscrivez-vous sur syvadec.fr/ Je m'inscris à un atelier zéro déchet

agissons femu per dumanu pour l'avenir

LE CONSEIL CONSO

Les bons réflexes avant d'acheter

De nos jours, la profusion de nouveaux produits et d'offres promotionnelles nous incite en permanence à acheter toujours plus. Résultat : des achats impulsifs souvent inutiles, qui pèsent lourd sur l'environnement et sur notre budget, et encombre nos maisons.

Alors avant de nous précipiter, posons-nous les bonnes questions avec la méthode BISOU :

B comme Besoin :

à quel besoin cet achat répond-il ?

I comme immédiat :

en ai-je besoin immédiatement ?

S comme semblable :

ai-je déjà quelque chose de semblable ?

O comme origine : ce produit a-t-il été fabriqué de manière responsable ?

U comme utile : ce produit va-t-il vraiment m'être utile ?

Nous pouvons aussi nous demander s'il existe des alternatives à cet achat comme emprunter, louer ou réparer.

Enfin, si nous avons vraiment besoin d'acheter, privilégions la seconde main ou le reconditionné et n'oublions pas de prendre en considération les indices de réparabilité et les labels environnementaux.

Pour réduire notre impact, consommons moins et mieux ! ●

LE CONSEIL DE L'HIVER

Recyclez vos cendres de cheminées

L'hiver est là ! Vos cheminées et poêles à bois tournent à plein régime et vous vous retrouvez avec des cendres dont vous ne savez que faire. Ne les jetez plus, elles peuvent vous rendre de multiples services !

DANS LA MAISON

La cendre est un puissant dégraissant et un détergent naturel. Additionnée à de l'eau, vous obtiendrez de la lessive, du produit à vaisselle, de la pâte pour nettoyer la cuisine, les sanitaires, l'argenterie ou les cuivres. Appliquée sur un papier journal légèrement humide, elle vous servira à nettoyer vos vitres de poêle, cheminée, four et même vos fenêtres.

AU JARDIN

La cendre sèche vous aidera à repousser les nuisibles et autres parasites de votre jardin !

Si vous l'épandez au pied de vos massifs et dans votre potager, ses minéraux et oligoéléments stimuleront les racines et corrigeront l'acidité du sol.

N'hésitez pas aussi à en mettre une poignée dans votre compost, cela l'enrichira en sels minéraux. ●



Retrouvez l'article complet
[syvadec.fr/Comment réduire mes déchets](https://syvadec.fr/Comment_r%C3%A9duire_mes_d%C3%A9chets)



Utilisez uniquement
des cendres issues
de bois naturels
et non traités. ●●



JE ME LANCE

Comment fabriquer son dentifrice maison ?

Fabriquer son dentifrice maison, c'est zéro déchet, écologique, pratique, économique et en plus très facile à réaliser.

Matériel

- 1 cuillère à soupe de bicarbonate de soude
- 1 cuillère à soupe d'argile blanche
- 3 cuillères à soupe d'huile de coco
- 5 gouttes d'huile essentielle de menthe
- 1 bol • 1 cuillère à soupe
- 1 pot en verre avec couvercle

#1

Dans un bol, mélangez le bicarbonate et l'argile blanche.



#2

Faites fondre l'huile de coco au micro-ondes et ajoutez-la au mélange précédent.



#3



Ajoutez ensuite l'huile essentielle de menthe.

#4

Réservez une heure au frais.



C'est prêt !
Vous pouvez conserver votre dentifrice plusieurs semaines.



L'INFO EN BULLE

© Isabelle Istria Martelli



Tout le verre, c'est poubelle verte !

- Bouteilles • Pots • Bocaux (confiture, conservation...)
- Flacons (cosmétique, crème, parfum...)

● Vides

- Inutile de retirer les bouchons, couvercles ou étiquettes, le processus de recyclage permet de les extraire directement.

- Faux amis : vaisselle, faïence, ampoules et vitres sont à déposer à la recyclerie.

BRAVO !

72%

**DES CORSES
TRIENT DÉJÀ**



**ET
VOUS ?**



En Corse,
**tous les papiers,
c'est poubelle bleue.**



En partenariat avec **CITEO**